



Escalier important (20m² sur 3 étages) en copropriété

Par **dayedaye**, le **09/02/2009** à **22:00**

Bonjour, j'ai une question relative à l'achat et/ou à l'entretien d'une partie commune. Il s'agit d'un vieux mas réparti en trois : ma partie, un escalier en copropriété et la partie de mon voisin. Cet escalier permet d'accéder aux étages de chaque partie. Moi seul en ai l'utilité (et la nécessité) puisque mon voisin a fait un escalier extérieur (de son côté) pour accéder à ses étages. Des travaux sont à prévoir sur cette partie en copropriété et/ou je désire l'acheter. Mes interrogations portent sur les obligations et droits de chacun des propriétaires ? Merci d'avance.